

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Orléans, le 2 avril 2021

Restrictions sanitaires

Le Département reste présent aux côtés des Loirétains

Face aux nouvelles restrictions sanitaires, le Département du Loiret est mobilisé pour maintenir sa mission de service public. Point sur la situation.

Le Centre de contacts du Département reste ouvert

Les équipes du Centre de contact sont plus que mobilisés pour répondre aux questionnements des Loirétains, et ce, de 8h à 17h30. Pour toute demande sur les services départementaux, les usagers peuvent appeler ou contacter via le formulaire de contact en ligne sur Loiret.fr.

La Maison de l'autonomie (MDA) et les Maisons du Département (MDD) restent ouvertes

La MDA et les 6 MDD du Loiret poursuivent leur mission de service public. Pour les personnes suivies, les services sont ouverts et les accueillent dans le respect des consignes sanitaires, aux horaires habituels. Pour les personnes non connues des MDD de Gien Montargis et Pithiviers, afin de limiter les déplacements, il est recommandé de téléphoner aux horaires habituels afin d'avoir un premier contact téléphonique qui déterminera les suites (Gien : 02.38.05.23.23 / Montargis 02 38.87.65.65 / Pithiviers Maison du Département 02.38.40.52.52 / Pithiviers France Service 02.38.40.52.60).

Les services de la *Protection Maternelle Infantile* poursuivent leur mission

La continuité de l'activité est maintenue concernant les situations nécessitant un suivi particulier. L'ensemble des consultations et les visites à domicile sont maintenues. Les équipes de santé préventive de PMI continuent, par ailleurs, d'apporter aux usagers un service de conseil téléphonique.

Les chantiers se poursuivent

Afin de maintenir une stabilité économique, l'ensemble des chantiers d'aménagement routiers et des constructions se poursuit sur le territoire loirétain. Il est possible de retrouver tous les chantiers routiers en cours sur www.loiret.fr.

Accédez à une véritable médiathèque en ligne via la Loiretek

La plateforme Loiretek.fr, mise à disposition par la Médiathèque départementale, propose gratuitement, 24h/24 et 7j/7, l'accès à un bouquet de services culturels et ludiques sur ordinateurs, tablettes ou Smartphones. Les Loirétains peuvent ainsi :

- réviser avec des cours et des supports de cours classés par niveaux scolaires (du CP au BAC en passant par CAP et bac Pro)
- revoir le code de la route, se former à des logiciels bureautiques, informatiques, accéder à des contenus en développement personnel et relationnel
- visionner jusqu'à 5 films ou revues par mois grâce aux 5 offerts avec la Médiathèque numérique
- écouter légalement de la musique à volonté avec Music Me
- lire des livres à volonté avec BiblioVox
- accéder à des histoires interactives pour enfants classées par âge

CONTACT PRESSE

Cassandre Germain

02 38 25 43 93

06 37 99 23 20

cassandre.germain@loiret.fr

Loiretek est accessible pour les Loiretains qui sont inscrits dans une bibliothèque du Département du Loiret.

Profitez des sites culturels départementaux malgré leur fermeture

Le château-musée de Gien, le musée départemental de la Résistance et de le Déportation de Lorris, le château de Chamerolles et le château de Sully-sur-Loire restent fermés. Cependant, il est possible de visiter le château de Sully-sur-Loire depuis chez soi, via l'adresse suivante : www.chateausully.fr, le château de Chamerolles via le lien www.chateauchamerolles.fr, mais aussi le château-musée de Gien à www.chateaumuseegien.fr

Les Jardins de Chamerolles restent ouverts au public, tous les jours, sauf le mardi, de 13h30 à 17h30 et le week-end de 10h à 17h30. Le tarif réduit sera applicable à tous (5 € pour les adultes, 2 € de 6 à 17 ans, gratuité avant 6 ans).

Les *Rendez-vous de la nature* maintenus

Les animations prévues dans le cadre des *Rendez-vous de la nature* sont maintenues dans les parcs départementaux et les Espaces naturels sensibles du territoire, pour les Loirétains qui habitent à moins de 10 km des sites concernés. L'ensemble des animations sont à retrouver sur www.loiret.fr. *Sur inscription, dans la limite de 6 personnes par animation*

L'ensemble des ressources des collèges à retrouver sur le nouvel ENT

Grâce à l'outil *Mon e-collège loirétain* lancé par le Département en janvier dernier, les acteurs de la communauté éducative (élèves, familles, enseignants, personnels de direction, vie scolaire) pourront partager et diffuser du contenu, accéder à de nombreux ressources éducatives, mais aussi échanger entre eux. En effet, cet outil permet d'accéder, selon son profil et son niveau d'habilitation, à de nombreux services et contenus numériques. Tous les collégiens du Loiret disposent des mêmes outils de travail en ligne, dont ils pourront faire usage à la maison. Ce service a vocation à réduire les inégalités et à faciliter la continuité éducative, notamment en cette période de crise sanitaire (cours en ligne, messagerie...).

CONTACT PRESSE

Cassandre Germain

02 38 25 43 93

06 37 99 23 20

cassandre.germain@loiret.fr